

il lui resta encore quelque crainte qu'ils ne cherchassent à reprendre la couronne dont cette cérémonie les privoit, il les fit assassiner. De sa propre main il tua *Ranacaire*, roi de Cambrai, et *Richaire*, son frère, qui lui avoient été livrés par leurs officiers. Au lieu d'or, il paya ceux-ci en cuivre doré. « C'est, » leur dit-il ironiquement, la monnoie qui convient » à des traîtres. » Ce roi ne devint aussi cruel que sur la fin de ses jours. La religion fit naître des remords dans ce cœur déchiré par l'ambition, et souvent il les exprimoit hautement devant les principaux personnages de la nation. Après tant de combats livrés; tant de peines prises pour fonder une puissante monarchie, à sa mort, l'an 511, il commit la faute impolitique de partager la France entre ses quatre enfans; et dès-lors on vit s'élever les royaumes de Metz, d'Orléans, de Paris et de Soissons.

*Clotilde*, sa veuve, fut tutrice des plus jeunes enfans. Elle étoit fille de *Childéric*, roi de Bourgogne, que *Gondebaud*, son frère, avoit fait tuer pour s'emparer de ses états. Les fils de *Clotilde* s'armèrent contre leur oncle, et par leurs forfaits abreuverent d'amertume et de douleur le cœur de leur pieuse mère. *Clodomir*, l'aîné des enfans de *Clotilde*, s'empara de ses cousins, les fit précipiter dans un puits, et par cette atrocité rendit odieuse une guerre injuste dans l'origine, puisque *Clotilde* avoit engagé ses fils à prendre les armes contre les bourreaux de son père. Les enfans du barbare *Clodomir* furent massacrés ensuite par *Clotaire*, leur